



ASSOCIATION NATIONALE DES COMMUNES DU BENIN

N° d'enregistrement 2004/0087/DEP-ATL-LITT/SG/SAG-ASSOC du 05 mars 2004. Compte Diamond Bank n° 013115318014

SYNTHESE n°2
des rapports de novembre 2017 des points focaux
de l'Association Nationale des Communes du Bénin (ANCB)
au sein des Associations Régionales et Départementales de Communes

Rapporteur : Xavier MOUZOUN, Assistant de projet PAACOL-Bénin

Janvier 2018

PAACOL-Bénin
Projet d'Appui aux Associations nationale
et locales de Collectivités Locales du Bénin

CSO-LA/2016/379-269

Avec l'appui technique et financier
de l'Association Internationale
des Maires Francophones



Avec l'Appui financier de
l'Union européenne



Liste des acronymes

ACAD : Association des Communes de l'Atacora et de la Donga

ACAL : Association des Communes de l'Atlantique et du Littoral

ADECOB : Association pour le Développement des Communes du Borgou

AMSANA : Programme d'Appui Multi-Sectoriel à la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle dans l'Atacora

ANCB : Association Nationale des Communes du Bénin

APIDA : Association pour la Promotion de l'Intercommunalité dans le Département de l'Alibori

AR/AD : association régionale / association départementale de communes

CTB : Coopération Technique Belge

C/SAF : Chef Service des Affaires Financières

CCO : communauté des communes de l'Ouémé

CCP : Communauté des Communes du Plateau

CoCoC : Communauté des Communes du Couffo

CDCC : Conseil Départemental de Concertation et de Coordination

CTB : Coopération Technique Belge

GIC : Groupement Intercommunal des Collines

Gi-Mono : Groupement Intercommunal du Mono

PAACOL-Bénin : Projet d'Appui aux Associations nationale et locales de Collectivités Locales du Bénin

PADAC : Projet d'Appui au Développement Agricole des Collines

PAI : Plan Annuel d'Investissement

PDC 3 : Plan de Développement Communal de troisième génération

RP : Receveur-percepteur

SAN : Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle

SISAN : Score d'Intégration de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle dans les documents de planification

UCoZ : Union des Communes du Zou

Introduction

Comme mentionné dans leurs lettres de commande et validé au cours de la session 2017 du cadre de concertation entre l'ANCB et les Associations Régionales et Départementales (AR/AD) tenue à Dassa-Zoumè les 03 et 04 octobre, les points focaux ANCB doivent produire, chaque mois et au plus tard le 05 du mois qui suit, un rapport d'activités. L'élaboration de ce rapport s'inscrit dans une logique de renforcement durable des liens entre l'ANCB et les AR/AD à travers le partage des informations entre lesdites associations.

La mise en œuvre de cette mission des points focaux a débuté le 1^{er} octobre 2017 grâce au Projet d'Appui aux Associations nationale et locales de Collectivités Locales du Bénin (PAACOL-Bénin), conduit par l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF) en partenariat avec l'ANCB et financé par l'Union Européenne qui, a œuvré pour la mise en place et la prise en charge trimestriel d'un point focal par AR/AD.

Sur la durée du projet, les comptes rendus d'exécution des activités du Projet d'Appui aux Associations nationale et locales de Collectivités Locales du Bénin (PAACOL-Bénin) au sein des AR/AD sont aussi prévus pour être renseignés dans les rapports mensuels à produire par les points focaux.

Placés sous l'autorité du Président de leur AR/AD, les points focaux ont pour missions :

- de faciliter la transmission des informations entre l'AR/AD et l'ANCB ;
- d'être les correspondants directs de l'ANCB auprès de l'AR/AD ;
- d'être les relais ascendants et descendants pour toutes les informations qui intéressent le réseau communal ;
- d'assurer la transmission des demandes d'appui à l'ANCB et des justifications des activités menées et réalisées dans le cadre du projet PAACOL ;
- de participer aux cadres de concertation entre l'ANCB et les AR/AD et toute autre séance organisée par le PAACOL-Bénin ou l'ANCB à laquelle ils seraient conviés.

Le présent rapport fait la synthèse des rapports de novembre 2017, deuxièmes rapports transmis par les points focaux, conformément au plan desdits rapports à savoir :

- le point des informations transmises par l'ANCB : en sa qualité de **relais d'information descendante**, le point focal doit donner, dans cette partie, les modalités de restitution au niveau de l'AR/AD et des communes membres des informations transmises par l'ANCB et les commentaires et recommandations de l'AR/AD et des communes membres sur ce sujet ;
- le point sur les communes et les AR/AD : en sa qualité de **relais de l'information ascendante**, le point focal doit faire le point sur : la vie associative de l'AR/AD, les difficultés rencontrées par les communes / l'AR/AD méritant d'être portées au niveau national pour plaider ; les bonnes pratiques ou expériences conduites par des communes/ l'AR/AD méritant d'être capitalisées au niveau national ou sur lesquelles l'AR/AD souhaiterait communiquer ;
- le point d'exécution des activités du projet PAACOL.

Il est à noter que la présente synthèse est faite sur la base des rapports présentés par les 9 points focaux sur 10 identifiés et à qui l'AIMF a signé une lettre de commande. En effet, la Communauté des Communes du Couffo (CoCoC) s'est engagée dans le processus de recrutement d'un secrétaire permanent qui assumera le rôle de point focal ANCB au sein de son association mais pour l'instant le processus demeure en cours. Ainsi, elle se trouve la seule association départementale à ne désigner son point focal.

1. Point sur les informations transmises par l'ANCB aux AR/AD

Durant le mois de novembre, seul le GI-Mono a mentionné avoir reçu un courrier de l'ANCB. Le courrier était relatif au partenariat SBEE/Communes. Ce courrier a été transmis par GI-Mono aux Secrétaires Généraux des Mairies. Aucune suite n'a été mentionnée dans le rapport du GI-Mono à propos de la gestion faite de ce courrier par les communes.

Le mois de novembre a marqué le début des activités du point focal de l'ACAD. Pour lui faciliter sa mission en qualité de point focal, des documents tels que le compte rendu de la session de l'organe de concertation du protocole d'entente entre l'ANCB et les AR/AD, les canevas de rapport mensuel et annuel et de l'appel à projet ont été échangés avec ce dernier et l'ANCB à travers le PAACOL.

Par ailleurs, à l'occasion de l'élaboration de son projet de PTA 2018 dans le cadre du programme ASGOL 3, le point focal ANCB de l'APIDA a fait inscrire deux activités à mener par l'APIDA en lien avec l'ANCB. Il s'agit de :

- la participation de l'APIDA aux activités de l'ANCB sur méthodes/techniques/stratégies de plaidoyer et lobbying ;
- l'apport de la contribution de l'APIDA aux évènements de plaidoyers auxquels l'ANCB est invitée prendre part.

Ces activités seront validées par la Coopération Suisse et permettra à l'APIDA de participer aux activités de plaidoyers de l'ANCB.

2. Point sur les communes et les AR/AD

2a- Actions liées à la vie associative dans les AR/AD

L'exploitation des rapports d'activités du mois de novembre des Points Focaux ANCB dans les AR/AD a montré que quatre sur 9 AR/AD ont mené des actions relatives à la vie associative. Il s'agit de l'ADECOB, la CCP, l'APIDA et le GI-Mono.

Le tableau 1 ci-dessous présente les activités menées par AR/AD.

AR/AD	Activités
ADECOB	<p>Conformément aux textes statutaires, la fréquence des sessions de l'AG ADECOB est d'une fois tous les deux ans avec comme spécificité l'élection d'un nouveau bureau. La dernière Assemblée Générale (AG) était en date du 22 décembre 2015. l'ADECOB a tenu dans le mois de novembre son AG, la 5^{ème} de son histoire. Cette AG a été précédée par deux grandes activités :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ une tournée préparatoire dont le but a été : i) de présenter brièvement les actions menées par l'ADECOB entre la période début 2016 et fin 2017 ; ii) de recueillir auprès des acteurs des communes les propositions de modification/amélioration des textes fondamentaux, du manuel de procédure, du plan stratégique ; iii) d'évaluer la collaboration entre ADECOB et chaque commune ; et de définir/identifier les éléments d'appui à la MOC en vue de la préparation des conventions. ❖ la session du Bureau Exécutif qui s'est tenue dans le but de présenter les résultats synthèses de la tournée dans les communes. <p>L'assemblée générale s'est assortie du renouvellement du bureau exécutif dont la présidence sera désormais assurée par le maire de Nikki.</p> <p>D'autres faits qui ont marqués positivement les communes du Borgou. Il s'agit entre autres:</p> <ul style="list-style-type: none"> - du prix de la bonne gouvernance ; - de la distinction des dirigeants et des membres du commissariat au compte ; - de l'inauguration officielle du siège de l'ADECOB ; - de la remise des kits aux communes de N'Dali et de Sinendé pour l'appui aux services d'état civil.
CCP	<p>Le conseil de communauté s'est réuni en session extraordinaire le jeudi 16 novembre au siège de la communauté à Sakété. L'objectif de la session a été d'examiner le rapport de mission des Maires de la CCP, mission relative à leur participation à la rencontre cités-unies France, tenue du 07 au 28 octobre 2017 en France. Les retombées de cette mission ont été partagées avec la communauté. Des possibilités s'offrent aux Maires pour nouer des relations de coopération décentralisée entre les communes de la CCP et les communes françaises (Tours, Reims, ...) d'une part et les régions françaises et les communes d'autres part dans les domaines de l'équipement hydraulique, l'hygiène et de l'assainissement.</p>
GI-Mono	<p>Dans le cadre du fonctionnement continu du Groupement intercommunal du Mono, une session ordinaire a eu lieu le jeudi 05 novembre 2017. Elle a permis de faire le point de l'avancement du projet d'optimisation fiscale et de d'identifier les étapes à franchir avant la fin de l'année 2017.</p> <p>En dehors de cette session ordinaire, deux rencontres extraordinaires ont eu lieu pendant le mois de novembre 2017. Il s'agit</p>

	<p>de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la réunion du Bureau du Conseil de Communauté (BCC) tenue le mercredi 15 novembre 2017 avec une délégation de Programme solidarité Eau (PSEau) et de l'Office Internationale de l'Eau (OIEau) par rapport aux projets d'assainissement en définition avec ces partenaires (Projet de gestion des eaux pluviales et Projet de gestion des boues de vidange dans le Mono) ; - la réunion du BCC a été tenue le jeudi 23 novembre 2017 avec la présence du Maire de Houdan, Président de Yvelines Coopération et Développement dans le cadre du suivi des activités déjà réalisés en partenariat. Cette vite du président s'inscrivait également dans le cadre dans la logique d'entreprendre un diagnostic par rapport à la définition d'un projet d'amélioration de l'éclairage public dans les communes du Mono.
APIDA	<p>Au plan de la gouvernance, L'APIDA a organisé le vendredi 10 Novembre 2017 son 7ème congrès ordinaire à la Maison des jeunes de Kandi. Ce congrès s'est tenu en présence de 106 conseillers communaux sur les 118 que compte le département de l'Alibori. Le congrès a connu la présence d'invités de marques comme les représentants de l'ADECOP, le Préfet du Département de l'Alibori et d'anciens Maires du département.</p> <p>Les rapports présentés par le bureau exécutif sortant ont été approuvés par les congressistes qui ont formulé des observations tant de forme que de fond. A l'issue du congrès, un nouveau bureau exécutif a été élu et se présente ainsi qu'il suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> o Président : Maire de Kandi o Vice-président chargé des affaires politiques et juridiques : Maire de Gogounou o Vice-président chargé des affaires administratives et financières : Maire de Banikoara o Vice-président chargé des affaires économiques : Maire de Ségbana o Vice-président chargé de l'Eau, de l'Environnement et de l'Aménagement du territoire : Maire de Malanville o Vice-Président chargé des affaires sociales, du genre de l'écologie et du sport : Maire de Karimama. <p>Les principales recommandations du congrès portent sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'organisation d'un congrès extraordinaire de relecture des textes de l'APIDA - le paiement des cotisations des années 2015, 2016 et 2017 par toutes les communes. - la révision de l'organigramme du secrétariat permanent et créer un poste de Responsable Suivi Évaluation - l'élaboration d'un plan de carrière des agents du secrétariat permanent de l'APIDA en tenant compte du diplôme et des expériences. - le lancement du processus de recrutement d'un nouveau Secrétaire Permanent

2b- Autres activités menées dans les associations

En dehors des activités relatives à la vie associative dans les AR/AD, d'autres activités sont menées dans certaines AR/AD et méritent d'être capitalisées.

✓ Au niveau de l'APIDA

La 8^{ème} édition de la foire intercommunale de l'Alibori s'est déroulée dans l'enceinte de la mairie de Kandi du 11 au 15 Novembre 2017. Initiée en 2010, cette foire est un espace de rencontre entre les acteurs économiques, sportifs et culturels de l'Alibori, du Bénin et même de la sous-région à travers :

- l'exposition vente des produits des savoirs faire locaux et d'échanges commerciaux ;
- la promotion de la culture à travers les danses et rites traditionnels dans leur diversité ;
- la promotion du sport par l'organisation d'un tournoi intercommunal de football de l'Alibori et de compétition de lutte traditionnelle ;
- l'organisation d'un forum de réflexion réunissant les élus, les acteurs de développement et la diaspora.

Cette foire a finalement été organisée exclusivement avec les cotisations des communes pour un montant de 5.000.000 F CFA.

. Au total 121 forains ont été enregistrés pour l'édition 2017 dont 80 forains locaux provenant de l'Alibori. L'atelier bilan de la foire prévu pour le mois de Décembre permettra de ressortir ses effets (chiffre d'affaires par forain, nombre de partenariats noués etc.).



Visite des stands par le Préfet et les officiels



Prestation culturelle à l'ouverture

✓ **Au niveau de l'UCOZ**

Le mois de novembre est dédié **aux sessions budgétaires dans les communes du Zou**. L'UCOZ avec l'appui de la GIZ a organisé **une formation de vulgarisation pour une meilleure appropriation des textes de la loi N°97-029 du 15 janvier 1999 portant organisation des Communes** en République du Bénin au profit des Chefs Quartier ou Chefs Village, les Chefs d'Arrondissements et les Comités de Veilles Citoyennes.

Au sein des neuf communes du Zou, il y a un EPCI dénommé Communauté de Communes du Zou (CCZ). Afin de rendre opérationnel la CCZ selon le vœu des élus de ces communes, il a été effectué plusieurs missions à Cotonou pour faire **le lobbying pour la nomination du Receveur Percepteur de la CCZ**. Ainsi, la CCZ a pu rencontrer la Commission Nationale des Finances Locales (CONAFIL) et le Coordonnateur du Projet PAURAD et solliciter des appuis afin de tenir la première session ordinaire de la CCZ.

✓ **Au niveau du GIC**

Dans la perspective de faire du GIC une « intercommunalité de services » visant à la fois à contribuer à la mutualisation des moyens autour de projets d'intérêt partagé et à améliorer la coordination et de planification à l'échelle du département, le plan d'action 2017-2018 du GIC vise les résultats et actions ci-après :

- Résultat 1 : Des stratégies et des projets intercommunaux d'aménagement et de développement durable du territoire sont conçus et mis en œuvre ;
- Résultat 2 : La coopération intercommunale promeut un développement économique local choisi, solidaire, équitable et respectueux de l'environnement ;
- Résultat 3 : Les Collines restent un espace d'innovation en matière de coopération intercommunale et de développement durable des territoires ;
- Résultat 4 : Le GIC dispose durablement des moyens (technique partenarial et financier) de ses ambitions.

En lien avec ces résultats, les activités importantes menées par le GIC durant le mois de novembre 2017 sont :

- la soumission d'une note de projet à l'ONG Initiative & Développement dans le secteur de l'eau potable et de l'assainissement ;
- la poursuite de la conduite du processus d'élaboration des Plans de Développement Communal de troisième génération (PDC3) pour le compte des communes de Savalou, Dassa-Zoumé, Glazoué, Savè et Ouessè ;
- la participation à la session extraordinaire du Conseil Départemental de Concertation et de Coordination (CDCC) pour études et validation des PDC 3 de Savalou, Dassa-Zoumé, Glazoué, Savè et Ouessè ;
- l'approbation des PDC par la préfecture ;

- la contractualisation entre le GIC et le Projet d'Appui au Développement Agricole des Collines (PADAC) pour le mandat d'exécution de la mise en œuvre du dispositif d'accompagnement des porteurs de projets agricoles sous initiative privée.

✓ **Au niveau de l'ACAD**

Le mois de novembre 2017 a essentiellement été consacré à **l'accompagnement des communes de l'Atacora et de la Donga dans l'élaboration des Plan Annuels d'Investissement (PAI)**. A cet effet, une équipe de l'association s'est rendue dans la plupart des Communes pour apporter leur expertise à l'élaboration des PAI 2018 en harmonie avec les PDC 3 et les capacités de levée de fonds par les Communes. Ces PAI faciliteront l'adoption des budgets primitifs gestion 2018. En outre, plusieurs autres activités ont été réalisées en lien avec les Communes de l'Atacora et de la Donga.

Les 07 et 08 novembre, le point focal a participé à la session d'échanges entre l'ACAD et le réseau des Receveurs-percepteurs et les chefs de services des affaires financières des Communes de l'Atacora et de la Donga. Cette rencontre a permis de partager les planifications financières des Plans de Développement des Communes (PDC3) et de mobiliser ces acteurs autour de la mise en œuvre desdits documents. Au terme de cet atelier, des recommandations ont été faites aussi bien à l'endroit de l'ACAD que des Communes. **A l'endroit de l'ANCB, il a été proposé qu'elle accompagne l'ACAD dans la mobilisation des cotisations des communes membres.**

Dans le domaine des prestations, avec l'appui du projet d'Appui Multisectoriel pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle dans l'Atacora (AMSANA) de la Coopération Technique Belge (CTB), l'ACAD a obtenu un avenant au contrat des spécialistes en sécurité alimentaire et nutritionnelle ayant accompagné l'élaboration des PDC 3 pour l'élaboration :

- d'un rapport de capitalisation du processus de prise en compte de la SAN dans les PDC ; et
- d'un outil d'analyse du niveau de prise en compte de la sécurité alimentaire dans les PDC 3.

L'atelier de présentation de ces deux outils d'aide à la décision est prévu pour se tenir dans le mois de décembre 2017.

2c- Evolutions notables des AR/AD : Recrutement et nouveau partenariat

Le processus de recrutement entrepris au GI-Mono dans le cadre son nouveau projet d'optimisation des ressources fiscales des communes du Mono n'est pas achevé. Les différentes phases du recrutement ont eu lieu et la commission devra se réunir incessamment pour délibérer. Dans tous les cas, les personnes recrutées devront prendre service le 1^{er} janvier 2018.

Par ailleurs au niveau de l'ACAL, le processus de recrutement du secrétaire permanent de l'association est en cours d'être achevé. Les consultants commis pour conduire le processus de recrutement ont déjà déposé leur rapport. Il revient au bureau de l'association de d'officialiser la nomination du point focal.

3.Point d'exécution des activités du projet PAACOL

En novembre 2017, les activités proprement dites du PAACOL n'ont pas connu une mise en œuvre significative compte tenu des préalables de démarrage à mettre en place.

4.Bonnes pratiques/expériences méritant d'être capitalisées au niveau national

L'animation des réseaux des acteurs des finances locales et l'élaboration des outils de prise en compte de la sécurité alimentaire dans les documents de planification (deux activités conduites par l'ACAD) constituent des expériences qui pourraient être partagées au niveau national. En effet, la tenue de la réunion avec les RP et les C/SAF a été une occasion pour ces acteurs de se rendre compte des actions que mène l'ACAD au profit des Communes. Elle a constitué aussi un moyen de mobilisation de ces acteurs autour de la mise en œuvre du développement local à travers la mobilisation des ressources propres pour financer les PDC.

5.Perspectives des points focaux pour le mois prochain

Tous les points focaux n'ont pas fait cas dans leur rapport des perspectives pour le mois de décembre.

Néanmoins, certaines AR/AD ont partagé les points suivants :

- l'ACAL, il est prévu la tenue de la session ordinaire du bureau exécutif.
- l'APIDA : trois activités sont projetées : i) le traitement de l'appel à projet conformément à la feuille de route de Dassa, ii) la présentation du PAACOL aux élus à la prochaine session du bureau exécutif et iii) le recueil des besoins d'appuis des communes auprès de l'ANCB.
- le Gi-Mono : il est prévu la i) - la préparation des projets à soumettre aux PAACOL (Vie associative et étude) en attendant l'appel à projet ; ii)- la transmission ou remontée d'informations et iii) – l'élaboration du rapport d'activités de décembre 2017.
- l'ACAD : il est envisagé i) la préparation et l'organisation de la sixième assemblée générale, ii) l'élaboration des projets à soumettre au financement du PAACOL et iii) l'élaboration du rapport d'activités du mois de décembre 2017.

Conclusion

Pour le mois de novembre, en dehors de la Communauté des Communes du Couffo (CoCoC) qui n'a pas encore désigné son point focal ANCB au sein de son association, tous les points focaux identifiés ont envoyé leur rapport d'activités de novembre. En général, la plupart des rapports ont été rédigés suivant les différents points du canevas.

Globalement, quatre associations ont mené des activités relatives à leur vie associative. Il s'agit de l'APIDA, l'ADECOP, GI-Mono et la CCP. L'APIDA a organisé le vendredi 10 Novembre 2017 son 7ème congrès ordinaire qui a renouvelé le bureau exécutif avec pour président le Maire de Kandi. La CCP s'est réunie en session extraordinaire le jeudi 16 novembre au siège de la communauté à Sakété. L'objectif de la session a été d'examiner le rapport de la mission des Maires de la CCP relative à leur participation à la rencontre cités-unies France, tenue du 07 au 28 octobre 2017 en France. Le rapport a été adopté. Dans le cadre du fonctionnement continu du Groupement intercommunal du Mono, une session ordinaire a eu lieu le jeudi 05 novembre 2017 et a permis de faire le point de l'avancement du projet d'optimisation fiscale et projeter les étapes à franchir avant la fin de l'année 2017. Enfin, l'ADECOP a tenu dans le mois de novembre son Assemblée Générale (AG) assortie d'un renouvellement du bureau de l'organe dirigeant avec comme nouveau président le maire de Nikki.

Le processus de recrutement entrepris au niveau de l'ACAL et de Gi-Mono est en cours d'achèvement. Les personnes recrutées pour le compte du nouveau projet d'optimisation des ressources fiscales des communes du Mono devront prendre service le 1er janvier 2018. Au niveau de l'ACAL, les consultants commis pour conduire le processus de recrutement du secrétaire permanent, qui assurera les fonctions de point focal, ont déjà déposé leur rapport. Il revient au bureau de l'association d'officialiser la nomination du point focal à travers une note de service.

En ce qui concerne l'exécution des activités proprement dites du PAACOL dans les AR/AD, elles n'ont pas connu une mise en œuvre significative car l'appel à projet ne sera lancé qu'en décembre.

Comme perspectives, quatre associations ont fait part des activités projetées pour le mois de décembre 2017. Il s'agit de l'ACAL, de l'APIDA, du Gi-Mono et de l'ACAD.

Quelques difficultés ont été énumérées par certains points focaux. Le point focal de l'ACAL a signalé des difficultés d'ordre matériel. Celui du Gi-Mono, a signalé la difficulté liée à l'éclairage suite à la non signature du protocole relatif à l'éclairage public entre la SBEE et les Communes du Mono. Six communes du Mono, en dehors de Comè, ont vu l'alimentation de leur Mairie mise hors tension par la SBEE, pendant une semaine environ. Les Maires du Mono qui estiment l'éclairage public ne devrait pas être associé à l'alimentation de l'administration pour laquelle les communes sont à jour. Le GI Mono souhaite que l'ANCB continue de rechercher une solution durable qui satisfasse tous les acteurs. Les problèmes de connexion internet et le manque de ressources pour financer certaines activités ont été signalés par la plupart des AR/AD.

Fait à Cotonou, le 16 Janvier 2018

Rapporteur : Xavier MOUZOUN, Assistant de projet PAACOL-Bénin